
**Arrêté royal relatif à la passation des marchés publics
dans les secteurs classiques**

A.R. 15-07-2011

M.B. 09-08-2011

Le texte de la loi coordonnée relevant de la compétence fédérale ne se trouve pas sur notre site « Gallilex »

Vous pouvez consulter ce texte via

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2011071511&table_name=loi

(Attention : Ce lien met un certain temps à l'ouverture)

